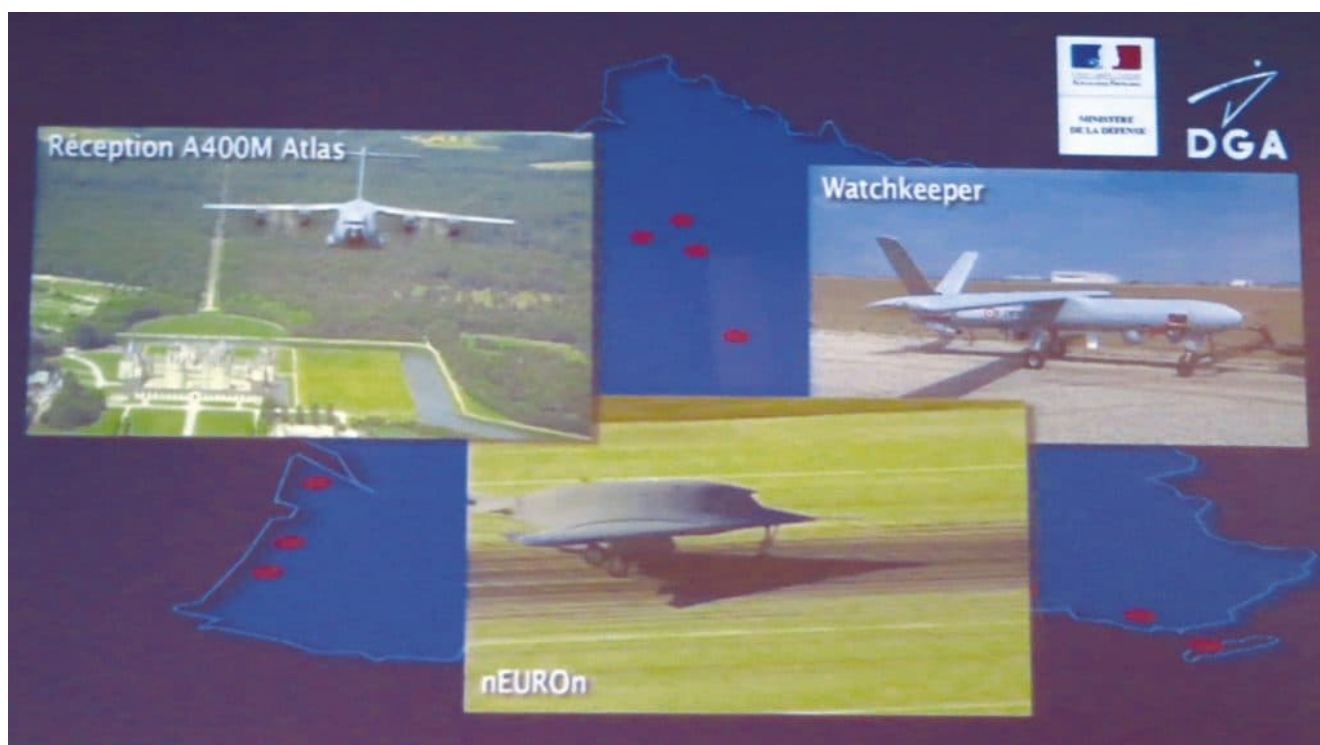


DGA, bilan 2013 : investir, innover, coopérer et exporter



Le Livre Blanc 2013 sur la défense et la sécurité nationale ainsi que la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 ont pris en compte les impératifs industriels et d'innovation pour préserver la souveraineté et l'avantage opérationnel. Cela concerne au premier chef la Direction générale de l'armement (DGA), dont le délégué général, Laurent Collet-Billon, a présenté le bilan 2013 au cours d'une conférence de presse tenue le 18 février 2014 à Paris.

Équipements et innovation. Le développement des compétences clés de l'industrie de défense se traduira par un budget de recherche supérieur à 4,4 Md€ pendant la LPM, confortant la première place européenne de la France dans ce domaine. En 2013, la DGA a investi dans l'industrie 10,835 Md€ (10,984 Md€ en 2012) pour équiper les forces armées. Elle a notifié le nouveau standard F3-R du Rafale, la rénovation des avions de patrouille maritime Atlantique 2 et le remplacement du missile antichar Milan par le missile à moyenne portée. Les premiers véhicules blindés du combat d'infanterie équipés du système Félin ont été livrés ainsi que 2 avions de transport tactique A400M. L'un d'eux a déjà acheminé au Mali 22 t de fret et 40 personnes en moins de 7 heures, soit l'équivalent de 3 avions Hercules C130, précise le délégué général. De grands

programmes seront lancés en 2014 : Scorpion pour le renouvellement des véhicules blindés ; avion ravitailleur MRTT ; commande du 4ème sous-marin d'attaque Barracuda ; phase de faisabilité du système de combat aérien du futur (SCAF) ; système de guerre des mines navales du futur (MMCM). En 2013, la DGA a consacré 776 M€ en études amont pour préparer l'avenir : lancement des travaux de rénovation du missile de croisière aérien SCALP EG ; essais à la mer de drones navals pour la localisation, l'identification et la neutralisation des mines ; qualification de la charge utile des satellites ELISA.

Coopération internationale. La DGA emploie 10.100 personnes, dont 5.000 ingénieurs, qui ont effectué 6,5 millions d'heures d'essais en 2013 pour tester, qualifier et certifier les équipements. « *Cette expertise indépendante, unique en Europe, permet des visions de synthèse en matière de coopération* », souligne Laurent Collet-Billon. La coopération avec la Grande-Bretagne porte sur le futur système MMCM, la finalisation du programme de développement du missile anti navire léger (ANL) et la mutualisation des efforts de recherche et technologie. Celle avec l'Allemagne concerne l'observation spatiale et les drones moyenne altitude longue endurance. Avec l'Italie, la coopération devrait porter sur la surveillance maritime, la numérisation du champ de bataille et les véhicules terrestres. Avec la Pologne, deux lettres d'intention ont été signées dans les domaines naval et aéroterrestre. Sur le plan multilatéral notamment, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg, la Grande-Bretagne et la Turquie sont parvenus à un accord sur le soutien commun de l'A400M. En 2013, la France a présidé le groupe informel G 5 au sein de l'OTAN (France, Allemagne, États-Unis, Italie et Grande-Bretagne). La DGA a contribué aux travaux relatifs à la défense antimissile balistique de territoire, à la future architecture ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) et à l'interopérabilité des forces.

Exportations. Les ventes françaises d'armement à l'export sont estimées à 6,3 Md€ en 2013, soit une hausse annuelle de 31 %, avec 40 % des prises de commandes dans la zone Proche et Moyen Orient.

Loïc Salmon

DGA : l'expertise technologique, avenir de l'outil de défense